



Traité Nazir

Michna 7 - Chapitre 4

האיש מגלח על נזירות אביו, ואין האישה מגלחת על נזירות אביה. כיצד: מי שהיה אביו נזיר, והפריש מעות סתומים לנזירותו, ומת, ואמר הריני נזיר על מנת שאגלח על מעות אבא--אמר רבי יוסי, הרי אלו ייפלו לנדבה, שאין זה מגלח על נזירות אביו. ואיזה הוא שהוא מגלח על נזירות אביו: מי שהיה הוא ואביו נזירים, והפריש אביו מעות סתומים לנזירותו, ומת--זה הוא שהוא מגלח על נזירות אביו.

[A la fin de sa Nézirout], un homme peut se raser [et offrir les sacrifices qui étaient destinées à la] Nézirout de son père. Mais une femme ne peut pas se raser [et offrir les sacrifices qui étaient destinés à la] Nézirout de son père. Dans quel cas [cette loi s'applique-t-elle] ?

Une personne, dont le père (qui était Nazir) avait mis de côté des pièces de monnaie sans en définir précisément l'affectation et était mort [au cour de sa Nézirout], (et qui) dit : « Que je sois Nazir à condition que je puisse me raser [et offrir les sacrifices qui étaient destinés à la] Nézirout de Papa – Rabbi Yossé dit : Celles-ci échoiront à [la caisse des] offrandes volontaires et celui-ci ne peut pas se raser [et offrir les sacrifices qui étaient destinés à la] Nézirout de son père. [Par contre], quel est celui qui peut se raser [et offrir les sacrifices qui étaient destinés à la] Nézirout de son père ?

Celui qui était Nazir [en même temps] que son père et dont celui-ci avait mis de côté des pièces de monnaie sans en définir précisément l'affectation [pour sa propre Nézirout]. C'est dans ce cas qu'il peut se raser [et offrir les sacrifices qui étaient destinés à la] Nézirout de son père.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions